

Vendredi 13 Juin 2025

GIP Musées de territoires finistériens : le rapport de la CRC ne justifie pas le recul culturel du Conseil départemental

Le Conseil départemental du Finistère a récemment tenté de se prévaloir du rapport de la Chambre régionale des comptes (CRC) sur le GIP "*Musées de territoires finistériens*" pour justifier une politique de fusion généralisée des établissements culturels dans un EPCC unique. Une nouvelle fois, l'exécutif départemental observe partiellement ce rapport et l'instrumentalise de manière partielle, en négligeant certaines complexités.

Si la CRC souligne effectivement certains dysfonctionnements budgétaires récents – principalement depuis 2022, période à laquelle les votes de budget du GIP interviennent trop tardivement – elle ne cautionne pas une fusion à n'importe quelles conditions. Le rapport évoque plusieurs scénarios possibles, dont une reprise en régie ou un rapprochement avec l'EPCC "*Chemins du patrimoine en Finistère*", mais il ne valide pas l'idée d'une absorption brutale et centralisatrice, ni d'une mise à l'écart des spécificités territoriales et associatives.

Un modèle associatif validé par l'État jusqu'en 2021

La création du GIP en 2016 avait fait l'objet d'une large concertation. Le Département, sous la précédente majorité, avait fait le choix du dialogue et d'une gouvernance partagée avec les acteurs du territoire : Parc Naturel Régional d'Armorique, communauté monastique de Landévennec, associations, intercommunalités. Ce projet non lucratif avait reçu un soutien explicite de la DRAC - signe que le modèle était viable. Jusqu'en 2021, la gestion a reposé sur une vision équilibrée de l'action culturelle, sans prioriser les logiques de rentabilité.

Depuis 2021, une dégradation préoccupante de la gestion

Depuis l'arrivée de la nouvelle majorité, la situation s'est dégradée : budgets votés trop tardivement, baisse de fréquentation de 8 %, participations financières non versées par certaines collectivités locales sans relance, climat social dégradé. À cela s'ajoute une absence criante de politique culturelle de développement des publics. C'est l'exécutif départemental lui-même qui reconnaît l'usure du modèle, sans pour autant proposer de vision culturelle renouvelée.

Un musée ne se juge pas à sa seule fréquentation

Il est regrettable de voir le Conseil départemental considérer qu'un musée n'est légitime qu'à la hauteur de son nombre de visiteurs. Les musées de France, labellisés comme tels, ont pour mission de préserver, étudier, restaurer et enrichir des collections, mais aussi de garantir un accès large à la culture, notamment en zone rurale. Réduire leur rôle à un simple indicateur de billetterie est un contresens total avec leur vocation de service public.

Une politique d'affaiblissement délibérée

Derrière cette logique de fusion se cache une stratégie d'"*empoisonnement progressif*" des musées ruraux. En s'attaquant à leurs moyens, à leur gouvernance, à leur reconnaissance territoriale, l'exécutif départemental rend leur fonctionnement plus fragile pour mieux justifier leur absorption. Cette politique met en péril non seulement des structures culturelles, mais aussi des emplois, des savoir-faire, et l'accès à la culture dans les territoires éloignés des grands centres.

Communiqué de presse

Nous demandons un sursaut démocratique et culturel

Face à cette dérive, nous réaffirmons notre attachement à une politique culturelle équitable, décentralisée, respectueuse des missions fondamentales des musées et des logiques partenariales. Nous demandons une véritable concertation avec les acteurs culturels, les associations, les élus locaux et les agents concernés.

L'avenir culturel du Finistère ne peut se construire dans la précipitation, ni sous la pression d'une vision gestionnaire centralisée. Les sites Musées de France ne peuvent se diluer dans un établissement public dont les objectifs principaux sont de faire de l'évènementiel et du spectacle, même si cela permet un cadre de gestion facilité.

Le patrimoine des Finistériens et la culture dans notre Département méritent respect, dialogue, sincérité et ambition.

Kévin FAURE

Conseiller départemental du Finistère - Canton de Brest-1
co-Président de Finistère et Solidaires